

Auto-entrepreneurs : un statut plébiscité, mais un développement bridé par la complexité

PARIS, LE 28 AOÛT 2025

L'**Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants**, dans le cadre de son Observatoire, **avec le soutien de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires** depuis 2009, **publie aujourd’hui une nouvelle étude inédite** qui met en lumière les freins à l’évolution des auto-entrepreneurs et les mécanismes de leur renoncement à faire grandir leur activité et à embaucher.

Depuis sa création il y a seize ans, le régime de l’auto-entrepreneur a révolutionné le paysage entrepreneurial français. Plus de 6 millions d’auto-entreprises ont vu le jour, et plus de 3 millions sont encore actives aujourd’hui.

Simplicité, souplesse et sécurité : les ingrédients du succès sont évidents. Pourtant, derrière ce plébiscite se cache une autre réalité : lorsque les auto-entrepreneurs souhaitent franchir un cap et développer leur activité, ils se heurtent à une série de freins administratifs, fiscaux et sociaux qui les dissuadent de grandir.

Des chiffres révélateurs

L’enquête, menée auprès de 1 600 auto-entrepreneurs et enrichie de 30 entretiens qualitatifs, met en lumière un paradoxe : l’envie d’évoluer est réelle, mais la peur de la complexité bloque le passage à l’acte.

- **94 %** des auto-entrepreneurs se disent satisfaits ou partiellement satisfaits de leur statut.
- **69 %** souhaitent ou envisagent de développer leur activité dans les prochaines années.
- **50 %** y ont renoncé.
- **75 %** redoutent la complexité administrative liée à un changement de statut juridique.
- **75 %** craignent une perte de revenus.
- **88 %** redoutent les nouvelles charges et obligations comptables.
- Seuls **32 %** envisageraient de recruter en cas de changement de statut.

« *Trop d’entrepreneurs renoncent à se développer, non pas par manque d’envie, mais par crainte de l’usine à gaz administrative. Il est temps de lever ces freins et de simplifier l’après auto-entrepreneur en gommant cette “économie de la complexité” qui empoisonne la France.* » **François Hurel, Président de l’Union des Auto-Entrepreneurs**

« *Entreprendre, c’est oser. Aucune ambition ne devrait être freinée par la complexité. Soutenir les auto-entrepreneurs, c’est investir dans la vitalité économique et sociale du pays.* » **Maryvonne Le Roch-Nocera, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires**

Une étude qui alerte sur l'« économie de la complexité »

À travers les témoignages recueillis, l'étude démontre que le passage en société représente souvent une « marche trop haute ».

- Perte de revenus évidente pour nourrir la complexité du changement de statut.
- Gestion administrative, comptable et fiscale jugée « illisible »,
- Recrutement perçu comme un risque plus qu'une opportunité.

Certains auto-entrepreneurs vont même jusqu'à freiner volontairement leur chiffre d'affaires ou refuser des clients, afin d'éviter de dépasser les seuils légaux et de basculer vers un autre statut jugé trop contraignant. **Un constat alarmant, qui prive l'économie française d'un formidable vivier de croissance et d'emplois.**

À Propos de l'Union des Auto-entrepreneurs (UAE)

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, depuis 2009 l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner les créateurs d'entreprise tout au long de leur démarche, de leur création à leur installation jusqu'à leur développement.

L'UAE assure la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs un cadre technique de construction de projet, une série d'informations et de services proposés par ses partenaires via son site web, un programme d'accompagnement et de sensibilisation à la formation professionnelle, ainsi que des actions et rencontres de proximité en région.

L'adhésion annuelle à l'UAE comprend dès l'entrée une formation professionnelle de trois heures pour permettre l'acquisition des connaissances indispensables sur le régime de l'auto-entrepreneur (juridique, administratif, social et fiscal). Par ailleurs, l'UAE a créé dès 2009 un Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat afin d'analyser en permanence tant au plan quantitatif que qualitatif, le régime de l'auto-entrepreneur et les attentes exprimées par les créateurs et les auto-entrepreneurs.

www.union-auto-entrepreneurs.com/

À Propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Crée en 1998 à l'initiative du Groupement Les Mousquetaires, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires accompagne les projets aux enjeux économiques et sociétaux majeurs.

Elle agit de manière très concrète et se positionne comme la Fondation qui promeut et soutient l'esprit d'entreprendre en France. Par concours, elle dote directement les porteurs de projets, les start-up et les auto-entrepreneurs dont le développement mérite d'être encouragé. Avec son Club des Entrepreneurs, elle offre aux plus ambitieux une chance supplémentaire de réussir.

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires agit pour construire l'avenir en plaçant l'Homme au cœur de ses priorités.

CONTACTS PRESSE :

Union des Auto-Entrepreneurs - Angicom

Océane Chapin-Brenin - ochapin@angiocom.fr - 07 78 56 73 55

Fondation Le Roch-Les Mousquetaires - SOURCE RP

Michelle Kamar – michelle@source-rp.com - 06 09 24 42 42